

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation de 3 blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme CS RUMA.

Chaque bloc de compétences s'obtient de façon indépendante.

UC1 : Gérer les flux d'entrée et de sortie

UC2 : Assurer le fonctionnement du méthaniseur

UC3 : Piloter l'unité de méthanisation

Épreuves certificatives tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

L'obtention de la certification a pour objectif l'insertion professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés en reconversion
- Agriculteurs ou futurs agriculteurs
- Demandeurs d'emploi
- Autres



EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



☎ 03.29.79.64.81

✉ cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

♿ Référent Handicap
(dans "contacts" sur le site internet)

🌐 📌 CFPPA Meuse

Certification :

Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

RNCP 38336

Publication du 29/11/23



FORMATION ADULTES

RESPONSABLE D'UNITÉ de MÉTHANISATION AGRICOLE CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Diplôme de niveau 4



420 heures de cours



420 heures en entreprise minimum



Session de septembre à mars



Alternance formation / entreprise

imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



MÉTIER PRÉPARÉS

Responsable d'unité de méthanisation agricole.

Activités : conduire le système de production, gérer les intrants du digesteur, l'alimenter, surveiller, contrôler et gérer les risques, stocker et épandre le digestat, entretenir l'infrastructure.

Environnement : travail en extérieur et intérieur, conduite d'engins, risque sanitaire.

OBJECTIFS

Piloter une unité de méthanisation agricole dans le respect de la réglementation et dans une perspective de durabilité.

DUREE DE LA FORMATION

La formation dure 6 mois minimum :

- 12 semaines de formation en centre (420 heures)
- 12 semaines minimum dans une unité de méthanisation agricole en fonctionnement

Entrée en formation à partir de fin septembre.

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant.

Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation :

- être titulaire d'un diplôme de Niveau 4
- Bac Pro
- Bac
- BTS de la production agricole
- ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le domaine agricole



FINANCEMENT & RÉMUNERATION

Le coût de la formation (jusqu'à 5770.80€) et la rémunération peuvent être pris en charge par la Région, votre CPF, France Travail, l'AGEFIPH, votre employeur. La rémunération éventuelle dépend de votre situation.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

CONTENUS PRINCIPAUX

Une organisation en modules selon les thèmes suivants :

- alimenter le digesteur
- valoriser le digestat
- assurer la surveillance du site
- réaliser la maintenance des installations
- assurer la gestion prévisionnelle des stocks des intrants
- organiser les opérations liées au fonctionnement de l'unité de méthanisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une individualisation des parcours : la durée, les contenus et les modalités de la formation sont adaptés en fonction de vos acquis (formation et expérience) et de votre projet.

Toutes les semaines :

- individualisation des apports en fonction du projet (injection, cogénération, etc.)
- des travaux pratiques
- des visites d'unités de méthanisation, de salons, etc.
- interventions de professionnels du secteur